

Evreux, le 5 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du plan départemental de prévention de la délinquance

Jeudi 6 février 2014 à 16h30 - Préfecture de l'Eure, salle Cornu

Dominique SORAIN, préfet de l'Eure, Dominique LAURENS, Procureur de la République, Jean Louis DESTANS, président du conseil général de l'Eure et Philippe FATRAS, directeur académique des services de l'éducation nationale, signeront le 6 février 2014 à 16h30, le plan départemental de prévention de la délinquance, en salle Cornu, à la Préfecture de l'Eure.

Déclinaison de la stratégie nationale de prévention de la délinquance pour les années 2014-2017, l'élaboration du plan départemental de prévention de la délinquance a été l'occasion d'un travail partenarial entre les services de l'Etat, le parquet du TGI Evreux, l'agence régionale de santé, le conseil général et les douze conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.

L'ensemble des acteurs de la chaîne de prévention de la délinquance ont décidé de priorités d'actions pour les quatre prochaines années fondées sur les principales caractéristiques du département : population jeune, démographie dynamique, existence de quartiers sensibles et de zones périurbaines et rurales, densité des réseaux de transport, faible mobilité.

Ces priorités, présentées lors du conseil départemental de prévention de la délinquance le 19 décembre 2013, sont les suivantes :

- Prévenir la délinquance des jeunes,
- Prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes,
- Assurer la tranquillité publique,
- Dynamiser le réseau des instances locales de prévention de la délinquance.

Le défi ne réside pas en ce que chaque acteur participe chacun en ce qui le concerne à la politique de prévention de la délinquance, il est bien que collectivement des solutions soient développées pour aboutir à une meilleure efficacité et cohérence dans les actions mises en œuvre sur le terrain. C'est cette méthode qui a été déclinée en zone de sécurité prioritaire mixte Vernon, Gaillon, Aubevoye, Les Andelys. Les bonnes pratiques identifiées dans sa mise en œuvre doivent maintenant essaimer sur l'ensemble du département.

Contacts presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35